

ABONNEMENT.

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Hors du Département.
Un an 35 fr.
Six mois 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

DU CALME !

La presse française vient de montrer tout ce que pourrait la modération dans la politique. Devant le grand événement financier qui se prépare, tous les journaux avaient déclaré que le succès de l'emprunt, et par suite notre affranchissement, dépendait de notre crédit, et que celui-ci ne serait obtenu que par la sagesse. M. de Rémusat avait émis la même opinion en déposant le projet de convention, et M. de Broglie l'a répétée dans son rapport. Tous étaient convaincus de cette vérité.

Mais, comme l'a dit M. Thiers, « la France est dans un état révolutionnaire, » et c'est au moment où le sens politique, hélas ! si peu commun en France, avait besoin de reprendre tous ses droits, que les bruits les plus invraisemblables étaient répandus. On parlait d'une prétendue conspiration des fractions monarchiques contre le Président de la République, d'un prétendu projet de M. Thiers de provoquer la dissolution de l'Assemblée, etc...

Toutes ces calomnies ont heureusement été reçues par les divers journaux comme elles devaient l'être, et les gens de tous les partis ont compris que si d'ordinaire le calme était le meilleur système pour arriver à de bons résultats, dans les circonstances actuelles il devenait certainement indispensable.

On a compris, pour un moment au moins, que les passions politiques, comme toutes les passions, rendent toujours aveugles; c'est le motif qui a poussé les sages à déposer les armes pendant un jour.

Et pourquoi en serait-il autrement? Ne voulons-nous pas tous le bien du pays? N'avons-nous pas tous le désir de voir notre

chère France reprendre le rang qu'elle occupait jadis, lorsque, respectés au dehors, ses enfants trouvaient au dedans les avantages que donne une bonne constitution, les bienfaits de la paix? Si nous sommes divisés, ce n'est que sur des points secondaires; nous sommes tous d'accord sur les questions d'intérêt social, d'ordre, de prospérité, le but que nous poursuivons est le même.

Nous ne parlons, bien entendu, que de cette grande masse conservatrice et libérale qui est la majorité dans l'Assemblée comme elle l'est certainement dans le pays. Nous laissons de côté ce parti irréconciliable qui n'a qu'un objet, celui de renverser tout ce qui existe, et d'arriver à la conquête du pouvoir pour tenir la France sous ses pieds et la torturer au gré de ses rêves insensés et pervers. Ah ! avec celui-là, les honnêtes gens ne pourront même jamais essayer de s'entendre. Il continuera à calomnier tout ce qui est bien et tout ce qui est honnête. Pour lui, chaque propriétaire est un voleur, un usurpateur, chaque prêtre un ennemi de la liberté, un égoïste, un ambitieux, chaque militaire un traître, un vendu, un capitard. Faut-il s'étonner si, dans les lieux où sont professées de telles doctrines, des voies de fait viennent aussi souvent prouver l'influence de la presse? Lorsqu'on voit l'incendie des monuments, l'insulte aux soldats, le meurtre des otages et l'apologie de la Commune, peut-on croire encore que la presse soit inoffensive? Depuis quand voit-on d'aussi fréquents attentats, sinon depuis qu'il y a des journaux assez criminels pour les provoquer?

Si nous sommes décidés à chercher le mérite pour le constater et le louer même chez nos adversaires, nous ne sommes pas moins résolus à flétrir la calomnie, de quelque part qu'elle vienne.

Nous le dirons donc sans détour : « La France est dans un état révolutionnaire. » La guerre à la monarchie n'est qu'un prétexte pour les énergumènes et les factieux. Aussi, nous ne craignons pas d'affirmer bien haut qu'ils ont menti, et menti effrontément, ceux qui ont parlé d'intrigues et de complots monarchistes pour exciter la fureur des citoyens contre des citoyens dignes de tout respect, et qui n'ont jamais institué le gouvernement actuel pour avoir le plaisir de le renverser. Et si la majorité de l'Assemblée demande à ce gouvernement d'être un peu plus ferme contre les factieux, elle ne le fait que dans l'intérêt du gouvernement et dans l'intérêt du pays. Elle faiblirait à ses devoirs les plus sacrés si elle ne contrôlait pas avec soin les actes de l'autorité. Mais quand l'a-t-on vue lui refuser son concours, dans quelque circonstance où l'intérêt de la patrie était en jeu? N'a-t-elle pas voté à l'unanimité le traité qu'elle ne pouvait agréer avec plaisir à de si dures conditions? Non ! jamais elle ne cesse de soutenir le pouvoir, lors même que ses observations ne sont pas accueillies avec la déférence qui leur est due.

Nous apprenons, d'ailleurs, que M. le Président de la République, comprenant qu'il a besoin de s'appuyer sur la majorité, pour atteindre le but si noble qu'il veut poursuivre, a pris enfin la résolution de tenir compte des justes observations de la droite et de s'y conformer.

Espérons que cette nouvelle, loin d'être démentie, sera fortement confirmée. Nous le souhaitons de tout cœur, parce que nous ne voyons le salut que dans le calme et la modération.

J. R. DENAIS.

Le général Trochu vient d'envoyer à ses électeurs une circulaire explicative de sa dé-

mission. Voici une lettre, que le général annonce devoir être sa dernière manifestation publique :

Dans une lettre rendue publique, avant les élections générales de 1871, j'avais annoncé, qu'épuisé par les efforts d'une carrière laborieuse dont les événements qui venaient d'accabler le pays, en m'accablant moi-même, marquaient nécessairement le terme, j'étais résolu à n'accepter aucune candidature politique et à rentrer dans la vie privée.

Les électeurs du Morbihan et de quelques autres départements n'ont tenu aucun compte de cette déclaration et m'ont appelé à les représenter à l'Assemblée nationale. Je suis venu y siéger pour répondre à une marque de confiance dont je sentais tout le prix et tout l'honneur, et pour obéir à des préoccupations de conscience. Elles m'avertissaient qu'avant de sortir pour toujours de la vie publique, j'avais à remplir envers le pays et envers moi-même un double devoir :

Conseiller et voter la paix, en m'associant comme député et comme général en chef de l'une des armées rassemblées pour la défense nationale, aux responsabilités de cette douloureuse et nécessaire résolution ;

Exposer à la tribune les principes et les vues que je professe depuis longtemps sur l'état de nos institutions militaires et sur l'armée.

J'ai été fidèle aussi, pendant ma courte carrière parlementaire, aux idées libérales conservatrices que j'ai eues toute ma vie. Absolument étranger aux partis politiques, à leurs passions et à leurs ambitions, je suis du seul parti — encore à constituer malheureusement — qui puisse, à mon avis, prétendre à gouverner et à sauver le pays. Je veux parler du parti social qui réconcilierait et réunirait tous les autres sous le drapeau des honnêtes gens et sous la forme du gouvernement que les événements ont donnée au pays, pour combattre à outrance les hommes d'appétit et d'anarchie.

Dans ces vues, j'aurais voulu que la Religion, avec l'esprit de sacrifice qui est son haut caractère, fût la base de la réforme de l'éducation nationale et des mœurs publiques, que l'œuvre de la réorganisation de l'armée fût en même temps l'œuvre de la régénération sociale; que le pays, au lieu de rechercher, sous l'inspiration de la colère des partis

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE II.

LES FAUCHEURS DE LA PILIKA.

(Suite.)

La balalaïka ne gémissait plus, elle grondait comme un tonnerre; les faucheurs ne priaient plus, le bonnet au front, la moustache hérissée par la colère, l'œil ardent, silencieux et terribles, ils formaient un carré inabordable hérissé de lances menaçantes.

D'une voix éclatante comme un clairon, ses blonds cheveux rejetés en arrière, l'œil

fixé sur Adam Chusco, dont le cheval blanc piaffait avec impatience, Stiépan chantait :

« Et avec ton archange en tête, nous courons à la lutte sanglante, et sur le cœur de Satan nous planterons ton étendard victorieux. Hurrah ! pour la Pologne ! le sang de nos frères crie vengeance ; faucheurs de la mort, en avant ! »

— En avant ! rugirent les montagnards en abaissant leurs longues piques, l'heure de la justice est venue.

— Chusco ! Chusco ! qu'as-tu fait ? s'écria douloureusement Wladimir, malheureux, tu veux donc achever la ruine de ta patrie ?

— Je veux la venger, je veux reconquérir sa liberté, répondit Adam avec une énergie indomptable.

— Mais ne vois-tu pas que vous serez tous exterminés ? as-tu songé au sort réservé à nos femmes et à nos enfants ?

— Père, à quoi bon dissimuler plus longtemps, reprit Adam à demi-voix, ce n'est pas moi qui suis l'organisateur de la résis-

tance, je n'en suis qu'un soldat. La tyrannie et l'insolence de nos oppresseurs ne connaissent plus de limite; mourir pour mourir, il vaut mieux tomber en brave que de se laisser égorger comme un vil troupeau.

— Malheureuse Pologne, que de sang va couler ! gémit Kirposky.

— Père, il y a déjà longtemps qu'il coule, dit un faucheur. Sur le seuil de la cathédrale de Varsovie, ils ont égorgé ma femme, qui priait, et écrasé contre la pierre la tête de mon enfant.

— Ma mère est morte sur la paille pourrie d'un cachot, parce qu'elle avait caché un de mes frères à l'époque du recrutement, s'écria Stiépan.

— Mon père est en Sibérie pour avoir tué un cosaque en défendant ma sœur outragée.

— Ils ont profané nos églises, chassé nos prêtres, ravi nos libertés, insulté à notre honneur, ils trépiguent avec rage sur les cadavres de leurs victimes et préparent en ce moment de nouveaux attentats plus odieux

que les précédents, reprit Chusco, plutôt la mort que la honte. Le jour, et il n'est pas loin, où les crimes des Moscovites feront déborder la coupe de la colère, ce jour-là, au cri de vive la Pologne, dix mille faucheurs se lèveront comme un seul homme dans les plaines de la Mazovie pour défendre leur religion, leur famille et leur liberté.

A ces bouillantes paroles répondirent d'enthousiastes acclamations.

Kirposky comprit que de sages conseils, loin de ramener les esprits exaltés à la patience et à la modération, ne pourraient que compromettre inutilement une influence dont il espérait tirer parti plus tard pour leur inspirer des idées plus saines.

— Enfants, dit-il, que Dieu vous protège et bénisse vos efforts. Veuillez le Seigneur que de nouvelles persécutions ne vous entraînent pas à tenter un soulèvement dont je redoute les suites pour notre chère patrie. Mais si le ciel demande le sacrifice de notre vie, si la guerre éclate entre nous et nos persécuteurs, souvenez-vous que Wladimir

et trop souvent de la haine des personnes, les responsables des calamités qui l'ont frappé, s'en déclarât lui-même responsable — comme il l'est en effet — et fit de cette déclaration solennelle le point de départ d'une ère nouvelle de grandeur morale, de vérité et de justice, en même temps que de conciliation et de paix.

Ces vues n'ont pas prévalu. Usé par les événements, je n'ai pas les facultés et je n'ai plus la santé qui sont nécessaires pour continuer la lutte où j'ai fait pendant de longues années, spécialement en ce qui touche la réforme des institutions militaires, d'ardents efforts. J'ai l'espoir que des hommes nouveaux, inspirés par le sentiment des grandes nécessités sociales contemporaines, auront une meilleure fortune et feront triompher les vrais principes.

Avant de disparaître dans la retraite, j'ai voulu adresser aux électeurs du Morbihan, mes compatriotes, à qui m'attachent héréditairement tant de liens d'affection et d'estime, ces explications cordiales, avec mes remerciements, pour l'honneur qu'ils m'ont fait.

Général TAUCHU.

Tours, le 1^{er} juillet.

Chronique Politique.

Une bien bonne nouvelle donnée par la *Patrie* d'aujourd'hui. Espérons qu'elle se confirmera bientôt :

Malgré les efforts de la gauche et la manifestation qu'elle a cru devoir faire à la dernière réception de M. Thiers, M. le Président serait moins que jamais disposé à provoquer une crise, sous quelque prétexte que ce soit. On prétend même qu'il ne serait pas éloigné de se rapprocher encore une fois de la majorité, et on considère comme un des symptômes de cette nouvelle évolution, le langage que tient depuis trois jours le *Bien public*, dont les attaques contre la majorité ont tout-à-fait perdu de leur vivacité et de leur partialité manifestes.

Le bruit circule aujourd'hui que M. Thiers, à propos de l'Emprunt, présenterait une espèce de message qui résumerait la situation intérieure. L'esprit et les termes très-conciliants et contiendraient des compliments à l'adresse de la majorité.

A la suite de cette lecture, le Président demanderait un vote de confiance.

Nous enregistrons à titre de renseignement ce bruit, qui nous paraît d'ailleurs vraisemblable.

M. le général Bourbaki, mandé par le ministre de la guerre, est attendu à Paris aujourd'hui ou demain.

M. Bompard, député de la Meuse et maire de Bar-le-Duc, est parti pour cette ville, afin de se rendre compte par lui-même de l'effet de la convention sur la population, par suite du surcroît de charges qui va lui incomber.

Une lettre que nous recevons de Marseille ce matin, dit la *Patrie*, nous informe que le bruit court dans cette ville que M. de Kératry et M. le général Espivent, en ce moment à Paris, seraient appelés à quitter le département des Bouches-du-Rhône. On parle d'un poste de conseiller d'État pour M. de Kératry. Notre correspondant ajoute que la démagogie se réjouit de ces rumeurs. Jusqu'à présent nos renseignements de Paris ne sont pas venus confirmer ceux que nous adresse notre honorable correspondant.

Voici de source officieuse, dit le *Courrier de France*, de nouveaux détails sur les prochains voyages des deux empereurs allemands. Le prince de Bismark, accompagné de plusieurs représentants des différents ministères, se rendra le 2 août à Salzbourg pour s'y joindre à la suite de l'empereur d'Allemagne qui arrivera le même jour dans cette ville en allant d'Ems à Gastein.

Le 4 septembre, l'empereur retournera à Berlin pour y recevoir, peu de jours après, son hôte, l'empereur d'Autriche.

Bien que le traité avec l'Allemagne soit accepté et ratifié, on lira sans doute avec intérêt la note suivante, que publiait la *Patrie* du 5 juillet :

Quoi qu'on pense des résultats des négociations, si affligé que soit le pays, nous croyons savoir que nul n'est plus désolé que M. Thiers. En effet, M. le Président de la République avait agi, dans cette tâche terrible, avec le plus ardent patriotisme. Lorsqu'il y a deux mois les premiers pourparlers commencèrent, M. Thiers avait proposé un arrangement sur les bases suivantes : Paiement rapide échelonné à courte échéance, et évacuation totale des départements occupés après un premier paiement et contre garantie financière. L'évacuation devait commencer en septembre, se continuer en octobre, novembre, et arriver à son achèvement dans le milieu de 1873 au plus tard.

M. de Bismark avait d'abord accepté ces conditions en principe; de là cette joie que le gouvernement laissait si justement transpirer. Mais peu à peu M. de Bismark, voyant que nous étions prêts à payer, en face de la situation politique qui s'assombrissait de plus en plus, a fait des propositions de plus en plus léonines. M. Thiers se débattait avec acharnement; mais à toutes ses raisons M. de Bismark répondait :

« — Oui, je sais de quelles intentions loyales vous êtes animé, mais la Chambre n'est plus avec vous, mais le pays ne vous donne plus le même concours, mais les aspirations de plus en plus violentes du radicalisme se manifestent avec une audace inquiétante.

» Dans ces circonstances, même dans votre intérêt, nous devons rester et nous resterons. »

Et M. Thiers lutta vainement, et fut vaincu par M. de Bismark. M. le Président de la République est, nous le savons, navré de ce résultat; il attendait mieux, il voulait davantage et son patriotisme a cruellement souffert.

Nous ne commenterons pas ces faits, dont nous garantissons l'exactitude; nous laissons ce soin à qui de droit.

Le même journal dit, dans son numéro de ce jour :

La *Patrie* a fait dernièrement connaître la résistance de M. de Bismark aux premières et patriotiques propositions de M. Thiers, et elle a cru pouvoir garantir l'exactitude de ses renseignements. De nouvelles informations nous permettent de préciser davantage sur ce point.

Voici à peu près les dernières paroles de M. d'Arnim, ou du moins celles qui ont été présentées à la commission par M. Thiers comme l'expression des sentiments de l'Allemagne :

« — Nous ne voulons pas abandonner un pouce de notre gage territorial ni une pierre de Belfort, tant que vous vous trouverez menacés d'une crise qui remettra en question l'exécution du traité de Francfort. Seulement, deux de vos départements, sur six, ne nous étant pas stratégiquement nécessaires, en cas de guerre, pour masser nos forces, nous consentons à les abandonner en échange d'un milliard, que nous exigeons de suite. »

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

D'après le *Soir*, les bruits de la prochaine abdication du roi Amédée prennent de plus en plus consistance en Espagne. Ces rumeurs circulent sans contradiction sérieuse dans les cercles politiques de Madrid.

LA RUSSIE ET L'ÉMIGRATION ALLEMANDE.

On lit dans le *Courrier de France* :

Le consul russe Zohrab, dans un rapport sur le commerce de Berdiansk pour l'année 1871, rapport qui vient d'être publié, dit que la Russie est menacée de pertes sérieuses à cause des nouvelles lois qui régissent l'émigration des colons allemands.

Ces lois, qui ont été édictées par le czar, abolissent tous les privilèges dont les Allemands ont joui jusqu'à ce jour et qui ont été la principale cause de leur émigration en Russie.

D'après les nouvelles lois, les Allemands sont assimilés à la population rurale de la Russie et devront se soumettre à la conscription; leurs écoles sont placées sous la surveillance des inspecteurs russes et l'enseignement de la langue russe y est obligatoire.

Les Allemands sont très-mécontents de ces nouvelles lois et ils retournent en masse dans leur pays.

Cette résolution des colons occasionne un grand préjudice à la Russie, surtout au point de vue agricole, car ces émigrés ont acheté des terres, jusqu'alors incultes, qu'ils ont transformées en terres arabes dans lesquelles ils ont produit du blé supé-

rieur à celui de toutes les autres parties de l'empire russe. Plus de 100,000 de ces émigrés vont quitter la Russie. Le gouvernement, alarmé de cette résolution, s'y oppose de tout son pouvoir; mais jusqu'à présent ses efforts ont été stériles. Une réunion des principaux émigrés a eu lieu le 20 juin, et il y a été décidé que, si les nouvelles lois ne sont pas retirées, ils quitteront immédiatement et en masse la Russie.

Cette décision a été portée à la connaissance de l'empereur, mais jusqu'à présent elle n'a été l'objet d'aucune réponse.

Dans le conseil des ministres de Saint-Petersbourg il existe des divergences d'opinions à ce sujet; le prince Gortschakoff est favorable aux émigrants, le parti moscovite insiste pour que les nouvelles lois ne soient pas retirées et l'empereur penche vers l'opinion du prince Gortschakoff.

Nouvelles diverses.

La *République française* rapporte qu'une rencontre a eu lieu hier, à Chantilly, entre M. Tirard, député de la Seine, et M. Francis Aubert, rédacteur du *Gaulois*. L'arme choisie était l'épée. Les deux adversaires ont été légèrement blessés, M. Tirard à l'épaule, M. Francis Aubert au-dessus de l'œil gauche.

Ceux de nos lecteurs qui ne connaîtraient pas le grave motif de ce cartel, apprendront que M. Aubert avait eu le mauvais goût de dire, dans son journal, que M. Tirard n'avait pas toujours des chemises d'une blancheur immaculée.

Le duc d'Aumale va faire rapporter de Twickenham, à Chantilly, la magnifique galerie de tableaux qu'il a collectionnée depuis vingt ans, et dont la valeur représente environ quatre millions. Aucun emplacement convenable n'ayant pu être trouvé dans le vieux château, la galerie sera installée dans la salle du Jeu-de-Paume, située à l'une des entrées du parc, et qui recevra à cet effet un aménagement spécial.

Le duc a décidé que dès que les travaux d'installation seraient terminés, son musée serait ouvert au public, ainsi que le parc, tous les dimanches, de midi à cinq heures, et que, même pendant la durée de son séjour au château, le public serait admis à se promener librement dans le parc.

Nous lisons dans un article qu'a donné M. Cluseret au *Fraser's Magazine*, de Londres, les curieux aveux suivants :

« La Commune ne pouvait triompher qu'avec l'appui matériel de M. de Bismark, qui nous l'avait promis. Le chancelier n'ayant pas cru devoir tenir parole, j'ai clairement perçu la défaite à courte échéance, et je n'ai plus demandé pour moi qu'un *sauf-conduit*, afin de me soustraire aux fureurs des gens de l'Hôtel-de-Ville aussi bien qu'à la vindicte des Versaillais. »

Savez-vous l'étrange calcul que l'on a fait à propos de l'emprunt qui va avoir lieu ?

Kirposki et ses enfants sont prêts à verser leur sang pour la Pologne et qu'ils seront heureux de combattre jusqu'au dernier soupir dans les rangs des braves faucheurs de la mort.

— Moi aussi, je retiens une place parmi vous, s'écria César.

— Vive notre maître ! vive le Français ! crièrent les paysans en agitant une dernière fois leurs bonnets, au moment où la kibitka s'éloignait accompagnée de Georges et de Chusco.

Wladimir était pensif, son gendre embarrassé, tous gardaient le silence.

Georges essaya de renouer la conversation en disant à son cousin :

— Tu venais pour assister à un baptême et c'est toi qui as été baptisé faucheur aujourd'hui.

— Le ciel fasse que tu n'assistes pas aux funérailles de ta patrie, répondit Wladimir d'une voix émue, et que ton baptême ne soit pas le baptême de sang.

Puis, se tournant vers Chusco :

— Si tu veux ne pas tuer ta femme, silence sur ce qui s'est passé, lui dit-il, tu auras toujours le temps de la pleurer.

Le jeune homme baissa la tête; il était pâle, mais résolu.

La voiture continua à rouler doucement sur la prairie jusqu'au pied d'un coteau, au bas duquel se groupaient autour d'une pauvre église une vingtaine de maisons de bois, dont quelques-unes menaçaient ruine.

Au sommet du coteau, entre de grands arbres, apparaissait une maison moitié brique, moitié bois, assez considérable et entourée de bâtiments d'exploitation.

C'était Atrada et son village.

CHAPITRE III.

LES DEUX SŒURS.

Au pied de la colline que la kibitka devait contourner pour arriver à Atrada, l'oncle et le neveu mirent pied à terre et traversèrent

le village d'où un sentier plus direct conduisait à la maison.

Depuis la scène de la prairie, Wladimir et César avaient gardé un profond silence : le premier songeait à la Pologne, le second à Thadéa.

Comment devait-il se présenter à Thadéa, l'appellerait-il froidement ma cousine ou, au contraire, l'embrasserait-il avec effusion, comme la dernière fois qu'il l'avait vue à Paris ?

Dans le cas où il l'embrasserait, serait-ce à la polonaise, sur l'épaule, ou à la française sur les deux joues ?

C'était une grosse question, capable d'embarrasser un vieux diplomate et qui absorbait tellement le beau César, qu'en montant l'unique rue du village, il faillit renverser deux ou trois des nombreux enfants en chemise d'indienne rose qui se jetaient dans ses jambes pour contempler de plus près le pantalon quadrillé et le chapeau pointu de l'étranger.

Le malencontreux costume du Moussié,

appellation générique de tous ceux qui, en Russie et en Pologne, ne portent ni l'habit bleu de l'employé, ni le castan du bourgeois, ni le touloup du paysan, attirait sur le jeune homme l'attention de tous les habitants d'Atrada. Si César eût été moins profondément préoccupé, il eût certainement remarqué avec confusion les sourires moqueurs des jeunes filles accoudées aux fenêtres, les regards méfiants des ménagères assises devant leurs portes, et le naïf ébahissement des vaches grises, presque aussi nombreuses que les enfants, et qui s'arrêtaient pour regarder avec leurs bons gros yeux étonnés le phénomène hipède qu'elles voyaient pour la première fois.

Le Parisien-Polonais ne remarqua rien de tout cela, son esprit était trop absorbé par l'important problème dont il cherchait la solution.

(La suite au prochain numéro.)

C'est que si les trois milliards étaient payés en argent — ce qui représenterait 15 millions de kilogrammes, puisque 200 fr. d'argent représentent un kilo — les huit cents voitures-omnibus qui roulent journellement dans Paris ne suffiraient pas à transporter cette lourde rançon.

M. le ministre de la marine vient de charger d'une mission dans la mer Rouge M. le capitaine de frégate baron de Vaux, qui fut pendant longtemps porte-pavillon de l'amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine.

Nous apprenons l'apparition des Mémoires de Berryer. Cette publication sera faite par les soins de M. Charles de Lacombe, député du Puy-de-Dôme.

L'illustre orateur avait réuni, année par année, et classé avec le plus grand soin, dans son château d'Augerville, tous les numéros du *Moniteur* et de la *Gazette des Tribunaux*, qui contenaient ses discours politiques et ses plaidoyers. Il avait colligé aussi sa correspondance avec les personnages considérables du temps, tels que Lamennais, Châteaubriand, Dupin aîné.

Les lettres formeront la dernière partie de la publication, dont le point de départ est 1816. Les deux premiers volumes de ce grand recueil, contenant les discours, ont paru.

Afin de conjurer la rareté du numéraire que produiraient nécessairement les premiers versements du futur emprunt, il est de nouveau question d'émettre des coupures de 10 fr.

Le Président de la République a eu à ce sujet un entretien avec plusieurs hauts fonctionnaires de la Banque de France.

La question n'est pas encore résolue; mais il est fort possible que d'ici aux vacances parlementaires elle soit soumise à l'Assemblée nationale.

Ce qui est plus certain, c'est que le nombre des coupures de 5 francs va être augmenté jusqu'à concurrence d'une valeur de 10 millions.

En outre, la Banque continue à retirer de la circulation des billets de 25 francs pour leur substituer des coupures de 20 fr., d'un usage beaucoup plus commode.

Les officiers-élèves de l'École d'application d'état-major sont partis hier pour se rendre dans les contrées où ils doivent se livrer aux études topographiques pratiques faites sur une grande échelle.

On sait que c'est au moyen de ces études préparatoires faites à l'École d'état-major que les officiers de ce corps acquièrent les connaissances nécessaires au levé de la carte de France, aujourd'hui terminée et presque complètement gravée.

Un triste événement est arrivé à Besançon, du côté de Pontarlier: deux patrouilles de douaniers se prenant mutuellement pour des contrebandiers, ont fait feu l'une sur l'autre; il y a eu un mort et deux ou trois blessés.

M. Pawlow vient de publier un ouvrage officiel sur la statistique comparative de l'empire russe. Nous en extrayons les chiffres suivants: la Russie compte au total 84 millions d'habitants, dont 64 millions dans la Russie d'Europe. Dans ce nombre, 5 millions dans le royaume de la Pologne. La Finlande est comprise pour 1,700,000 habitants.

Paris-Journal dit que Jules Favre prépare en ce moment un grand ouvrage intitulé: *Souvenirs personnels*.

Les *Souvenirs personnels* paraîtront probablement vers la fin du mois d'août.

Pierre Lachambeaudie, le fabuliste, vient de mourir à Brunoy, à l'âge de soixante-six ans.

C'est au père Infantin, dont il fut l'un des protégés, qu'il dut la publication de ses *Fables populaires*, en 1839. Ces fables furent couronnées par l'Académie française, qui décerna à l'auteur un prix de 2,000 francs.

Il paraît que Félix Pyat travaille avec ardeur à une histoire de la Commune qui sera fertile en révélations, au point de vue de ce parti, bien entendu.

Ces jours derniers, la forêt de Sotjoia, dans l'Ukraine, appartenant au prince Karamzine, a été détruite par le feu sur une étendue de 80 verstes carrées.

L'incendie a duré sept jours.

A l'ouverture de l'exposition de Lyon, M. M. Lefranc regrette l'absence du ministre du commerce, qui eût représenté plus spécialement les intérêts de l'exposition; il dit que cependant il représente de la façon la plus générale les grands intérêts en jeu du pays, la paix, l'ordre, le respect aux lois, qui sont des éléments aussi importants que le travail pour le relèvement de la France; le ministre insiste sur cette idée. Il rend hommage à la politique de M. Thiers, travaillant à fonder, avec le concours de l'Assemblée, la liberté et la République.

Vers huit heures et demie du soir, un soldat de la ligne, qui se préparait à monter dans une voiture de place, fut tout-à-coup assailli par huit forcenés. Bien que surpris par cette brusque attaque et presque accablé par le nombre de ses agresseurs, ce brave militaire put se dégager et dégainer son sabre-baïonnette pour se défendre. Les assaillants hésitèrent; cependant ils allaient en venir aux mains et l'issue de la lutte n'eût pas été douteuse, quand heureusement un détachement de gardes républicains vint à passer.

A cette vue, les agresseurs prirent la fuite et le soldat fut délivré. Le rassemblement considérable qui s'était formé autour des combattants se dissipa rapidement, et tout rentra dans l'ordre.

Un commandant, en garnison à Strasbourg, se présenta dernièrement chez MM. G..., banquiers. Il était porteur d'obligations Paris-Lyon-Méditerranée pour une somme d'environ 60,000 francs. Il déclara que son intention était de les vendre, et il pria MM. G... de se charger de l'opération. On lui répondit qu'il n'avait qu'à repasser dans quelques jours et qu'on lui compterait la somme.

Il revint en effet; mais, au premier mot, le banquier l'arrêta:

— Vos obligations n'ont pu être vendues.

— Pour quel motif?

— Parce que ce sont des obligations volées.

Le commandant prussien, avec ce cynisme révoltant que nous connaissons à ses pareils, se récria: « Comment, volées? C'est le butin de la guerre, butin légitime. » Voici ce qu'on avait découvert. Ces obligations avaient appartenu à un Français, qui les portait sur lui lors de Châteaudun. Il ne faisait point partie de l'armée. En voulant se sauver, traverser une rue peut-être, il fut frappé mortellement. Le commandant en question le fouilla ou le fit fouiller par ses hommes, et s'appropriant un portefeuille bien garni, laissant la menue monnaie aux bandits sous ses ordres.

Heureusement on possédait les numéros des obligations disparues, l'éveil avait été donné, et l'on put prendre ainsi le commandant *la main dans le sac*.

LA NOCE DU BON MATHURIN. — Une scène des plus comiques s'est passée mardi à la mairie du petit village de B..., près de Paris, raconte le *Figaro*:

Mathurin P..., ivrogne comme on en voit peu, devait se marier. Quand arriva le moment de se rendre à la mairie, la noce le trouva complètement intoxiqué. On le conduisit tant bien que mal devant l'adjoint.

— Prenez-vous Claudine R... pour femme? lui demanda celui-ci, selon la formule ordinaire.

— Mon président, riposta le pochard, en sanglotant, ne m'condamnez pas à mort!

— Pas de mauvaises plaisanteries! interrompit sévèrement l'adjoint, stupéfait.

— J'plaisante pas, mes juges, poursuivit P... en s'adressant à la noce... C'est la poule qu'a commencé..., la poule à c'gueux d'Pitois!

Et il ajouta d'une voix creuse:

— J'ai coupé l'cadavre en morceaux et j'lai mis dans la boîte aux lettres.

Trois exclamations partirent à la fois:

— Filou! s'écria Pitois; tu m'as volé une poule!

— Misérable! gémissait la directrice des

postes... Mes lettres doivent être pleines de sang!

— Emmenez-moi cet ivrogne!... criait l'adjoint exaspéré.

— Ne prenez pas ma pauvre tête!... sanglotait P... d'une voix brisée... Ça n'serait pas délicat! C'est la poule qui m'avait insulté!

Au même moment arriva le capitaine des pompiers, attiré par le bruit.

— Le spectre de la poule! hurla B... en le regardant avec effroi.

Et il roula par terre juste au moment où Pitois et la directrice des postes s'élançaient sur lui, tandis que la mariée se trouvait mal.

Mathurin P... ne s'est réveillé qu'hier matin, au violon de la mairie, pour apprendre: 1° que Pitois et la directrice des postes lui intentent un procès; 2° que sa future ne veut plus de lui.

Çà et là.

Le pianiste P... eut, dans une rencontre de chemin de fer, une jambe cassée.

Il lui fut alloué 60,000 francs, avec lesquels il dota sa fille aînée.

Il avait une seconde fille, un bébé de huit ans, qui, très-sérieusement, un matin, lui dit:

— N'est-ce pas, papa, quand je serai grande, que tu te feras casser l'autre jambe pour moi?

Le domestique d'un peintre de l'école réaliste reste seul dans l'atelier avec un journal contenant un compte-rendu du Salon.

En rentrant, le peintre aperçoit son domestique en train de promener consciencieusement sa langue sur une toile qu'il vient de terminer.

— Animal! que fais-tu là?

— Dame! j'ai lu dans tous les journaux que les tableaux n'étaient pas assez léchés!

Depuis quelque temps on ne peut ouvrir un journal sans lire: *Affaire Bordone*, *affaire Dacosta*, *affaire Cerfbeer*, *affaire Bazaine*, *affaire de la Taille*, etc., etc.

Et il y a des gens qui disent que les affaires ne vont pas.

M. X... déteste les juifs.

Il avait été contraint de faire une politesse à un de ces enfants d'Israël, qui s'acquitta envers lui d'une façon tout-à-fait princière.

Après un premier mouvement de surprise:

— Ils sont étonnants, s'écria-t-il; même quand ils rendent quelque chose, il faut qu'ils rendent avec usure!

On parlait devant M. Barthélemy Saint-Hilaire des lettres de M^{me} de Sévigné.

— Peuh!... fit l'honorable, qu'est-ce que cela? il n'y en a que deux petits volumes à peine!

Le service obligatoire, d'après Cham.

Chez les bourgeois:

— Quelle scie! Tout le monde soldat! Moi qu'aime pas la pluie!

— T'es bête! Tu seras pas mouillé sous les drapeaux, ça garantit.

Chez le père et la mère Prudhomme:

— Faudra qu'il soit sous les drapeaux.

— Une idée! Nous aurons un drapeau à la maison!

On parle de la nouvelle loi militaire devant un monsieur qui fait le brave.

— L'état militaire ne vous effraye donc pas? lui dit une dame.

— Pas du tout..., et puis, fort heureusement, je suis poitrinaire! d'ailleurs.

Un joli mot d'une petite Messine.

Elle est charmante et a l'âge où l'on joue encore au ballon. Elle jouait donc sur cette pauvre esplanade, quand le ballon tombe dans les jambes d'un général allemand qui se promenait avec ses deux aides-de-camp.

Le général se baisse rapidement, saisit le ballon, et le montre à l'enfant en lui faisant signe de venir le prendre. La petite fille reste immobile.

— Venez donc le prendre, mon enfant, dit le général.

Pas de réponse.

— Pourquoi ne venez-vous pas? ajouta-t-il en faisant un pas vers elle.

— Je ne le veux pas, répondit l'enfant avec dédain; vous êtes un Prussien.

— Je suis Bavarois! dit le général en se redressant brusquement.

— Domestique de Prussien, alors, riposta la petite fille.

Le général, de colère, écrasa le ballon, ce qui ne prouvait ni qu'il ne fût pas Prussien, ni qu'il ne fût pas digne de l'être.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Une exposition universelle et internationale d'économie domestique aura lieu à Paris, du 28 juillet 1872 au 1^{er} novembre suivant.

Pendant toute la durée de l'exposition, des concours de pigeons voyageurs seront organisés.

La distribution des récompenses se fera en séance solennelle, le 29 septembre 1872.

Les demandes d'admission devront être adressées à la commission d'organisation avant le 15 juillet, délai de rigueur.

(Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du journal.)

Vendredi dernier, sur les 5 heures du soir, un accident bien fâcheux est arrivé à l'hôpital de Bressuire: une religieuse était montée sur un escabeau pour nettoyer la lampe de la chapelle, lorsque l'anneau qui la retenait à la voûte s'est rompu; cette malheureuse religieuse, tout en voulant éviter la chute de la lampe, est tombée sur une balustrade en fer; la mort a été instantanée. (Bressuirais.)

On lit dans l'*Echo du Poitou*:

Les soldats français, prisonniers de guerre, qui ont droit à leur solde de captivité et ne l'ont pas encore touchée, peuvent adresser une réclamation à leur régiment. Il leur sera alors envoyé, par la voie de l'administration municipale de la commune à laquelle ils appartiennent, un certificat avec lequel ils pourront toucher à la Trésorerie la somme qui leur est due.

Un ordre du jour de la compagnie des chemins de fer des Charentes engage les employés et ouvriers de la compagnie nés en Alsace-Lorraine qui veulent rester Français à opter avant le 1^{er} octobre prochain pour la nationalité française.

Passé ce délai, la compagnie ne gardera pas à son service les agents qui seraient devenus sujets allemands.

Il est interdit d'admettre comme employés ou ouvriers de la Compagnie, même temporairement, des étrangers originaires des pays faisant partie de la Confédération germanique.

Dernières Nouvelles.

Résultat de l'élection d'un conseiller général pour Quillon (Aude):

M. Pinet, candidat modéré, a été élu contre M. Delmas, radical.

On a distribué hier matin:

Le projet de loi du gouvernement tendant 1° à approuver par régularisation le tableau de la dette immobilière de la ville de Paris;

2° A autoriser le paiement, par annuités, d'une somme de 18 millions destinée à la fondation d'établissements scolaires;

3° A approuver l'engagement pris par la ville de consacrer une somme de 2 millions 835 francs à la construction d'un établissement affecté à l'entreprise des pompes funèbres.

2° Le rapport de M. Wolowski, au nom de la commission du budget chargée d'examiner la proposition de loi de MM. Labélonne, Bozérián, Morin et plusieurs de leurs collègues, pour l'établissement d'un timbre ou signe spécial destiné à être apposé sur les marques commerciales et de fabriques.

3° Le projet du gouvernement tendant à réunir, au territoire de Verdun, des terrains dépendant actuellement de la commune de Thierville, canton de Charny (Meuse).

4° Divers amendements relatifs à la proposition d'impôt sur les domestiques au projet tendant à modifier la formation du jury en matière criminelle, à la loi du recrutement, enfin au projet de budget de 1873.

Le conseil de guerre de Marseille a condamné M. Gilly-Palud, rédacteur de l'*Egalité*, à deux mois de prison et 2,000 fr. d'amende, et M. Chuzel à 500 fr. d'amende. M. Gilly-Palud a été arrêté à sa sortie de l'audience.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

Les Frères Mahon, médecins spéciaux des hop. de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à 3 heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie Ménière, place du Pilon.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

— Tout malade trouve, dans la douce Revalésière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les

dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 56,935.

Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861

Monsieur, — La Revalésière a agi sur moi merveilleusement : mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.

DAVID RUFF, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MME. TEXIER, place de la Bilange, COMMEX, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET CO., 26, place Vendôme, Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 JUILLET 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	53 50	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	855	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	369 50	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	77 50	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	615	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	390	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	Crédit Mobilier	401 25	7 50	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	475	»	»
5 % Emprunt	84 30	»	»	Crédit foncier d'Autriche	860	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	430	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	202	»	»	Est, jouissance nov.	495	»	»	Orléans	279 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	389	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	828 75	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	276 50	»	»
— 1865, 4 %	440	»	»	Midi, jouissance juillet	570	»	»	Est	275	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	281	»	»	Nord, jouissance juillet	937 50	»	»	Nord	289 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	246	»	»	Orléans, jouissance octobre.	820	»	»	Ouest	276	»	»
— libéré	246 50	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	495	»	»	Midi	277	»	»
Banque de France, j. juillet.	3545	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	269	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	655	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	680	»	»	Vendée	252 50	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	483 75	»	»	Société Immobilière, j. janv.	24	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soir, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etudes de M^e LABICHE, avoué à Saumur, et de M^e BAUDRY, notaire à Varennes-sous-Montsoreau

VENTE

SUR LICITATION, Entre majeurs et mineur, **D'UNE MAISON** ET DE PIÈCES DE TERRE ET PRÉ, Situés à Varennes-sous-Montsoreau, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

L'adjudication aura lieu le dimanche 11 août 1872, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e BAUDRY, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, commis à cet effet.

On fait savoir à qui il appartient, dra qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance de Saumur, en date du 23 mai 1872, enregistré et signifié;

Et aux requête, poursuite et diligence : 1° du sieur Etienne Loyeau, cultivateur, demeurant à Varennes; 2° de dame Jeanne Loyeau, épouse du sieur Louis Belliard, cultivateur, et de ce dernier tant en son nom personnel que pour autoriser son épouse, demeurant ensemble à Varennes, ayant M^e Labiche pour avoué;

En présence : 1° du sieur Urbain Delaunay, corder, demeurant au Pont-Fouchar, commune de Bagneux, au nom et comme subrogé-tuteur de la mineure Marie Loyeau, issue du mariage d'entre le sieur Etienne Loyeau et la dame Jeanne Delaunay, son épouse, décédée, ayant M^e Chedeau pour avoué;

2° Du sieur Louis Biot-Boucher, cultivateur à Varennes, au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc de la mineure Loyeau, sus-nommée;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, par le ministère de M^e Baudry, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux, des immeubles dont la désignation suit :

DÉSIGNATION.

1° Trente-cinq ares de terre, situés à la Croix-des-Noues, commune de Varennes, joignant au couchant M. Bonnemère, au midi René Millebrand, au levant Joulait, Henri, et au nord les héritiers de madame Courtillet.

Mise à prix..... 1,300 fr.

2° Seize ares de terre à la Morelle, commune de Varennes, joignant au couchant Besnard, au levant madame Bouilly, au midi M. Cordé-Poupard, et au nord un chemin.

Mise à prix..... 500

A reporter. 1,800

OFFICE DU COMPTANT

Report. 1,800
3° Douze ares de pré, dans les Penats, commune de Varennes, joignant au midi la veuve Desbois, au couchant et au nord la Tourde, et au levant M. Rousse-Bénon.

Mise à prix..... 400

4° Vingt-trois ares de terre, au lieu de la Barre, commune de Varennes, joignant au levant Vincent, au midi la rue, au couchant l'article ci-après et au nord Vincent.

Mise à prix..... 800

5° Une maison, située au lieu susdit de la Barre, comprenant 3 chambres se tenant, grenier au-dessus, couvert partie en ardoises, et partie en tuiles, cour devant le logement, écurie, grange, jardin et terre, le tout dans un ensemble d'une contenance de 25 ares environ, et joignant au couchant MM. Rétif, au nord Vincent, au levant l'article ci-dessus, et au midi MM. Rétif.

Mise à prix..... 1,500

Total des mises à prix... 4,500 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements, soit à M^e BAUDRY, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, dépositaire du cahier des charges, soit aux avoués des parties.

Fait et rédigé à Saumur, par l'avoué-licencié soussigné, le 10 juillet 1872.

Signé : LABICHE.

Enregistré à Saumur, le 10 juillet 1872, f^o c^o. Reçu un franc quatre-vingt, décimes compris. (367) Signé : ROBERT.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A l'angle de la Grand'Rue et de la rue du Préche.

S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY HANQUETIN, rue du Poits-Neuf. (404)

A VENDRE CINQ BARRIQUES

DE

VIN ROUGE

De Saint-Nicolas, 1^{re} qualité,

Clos du Pavillon.

BAINS DE MER DE PORNICHET.

A LOUER MAISON GARNIE Sur la plage. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier. S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

LE CHOCOLAT-MENIER SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom.

1, Rue Saint-Georges, Paris. Reçoit dès à présent les Souscriptions à **L'EMPRUNT** qui va être émis prochainement pour la Libération du Territoire, et garantit à ses Clients l'intégralité de leur Souscription. — Envoi sur demande du Prospectus relatant les conditions. (347)

NOUVELLE SOUSCRIPTION Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes. Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

PARIS-JOURNAL

2, RUE FAVART, 2 ne coûte, pour Paris et les Départements, que

40 FR.

tandis que les journaux semblables coûtent

64 FR.

Il offre à ceux de ses lecteurs qui voudraient dépenser cette même somme de 64 francs :

1^{re} PRIME, pour 15 francs franco :

L'UNIVERS ILLUSTRÉ. — Cette publication, l'une des plus recherchées parmi celles du même genre, donne chaque semaine une livraison contenant seize pages d'impression et huit ou dix magnifiques gravures. Les écrivains et les artistes les plus estimés sont les collaborateurs de ce journal.

2^{re} PRIME, pour 7 francs franco :

LE MUSÉE DES FAMILLES, la plus renommée des publications pittoresques; savoir : l'année courante pour 5 francs; un volume pour 2 francs, au choix du souscripteur, à prendre dans la collection. Tout volume supplémentaire, 3 francs.

3^{re} PRIME, pour 5 francs franco :

LES MODES VRAIES, véritable moniteur de la toilette, destiné aux femmes de goût et d'élégance honnête, et donnant les patrons et les dessins nécessaires aux travaux de famille.

Contre l'envoi d'un franc en timbres-poste on recevra Paris-Journal pendant huit jours.